

que, si une compagnie est avertie par le gouvernement que les produits qu'elle vend sont susceptibles de servir à fabriquer des armes, elle doit automatiquement demander des permis d'exportation pour ses produits, ses équipements et son savoir-faire. Enfin, il a affirmé qu'en liant le désarmement chimique au désarmement nucléaire, on ne rendra pas le dernier plus probable, mais on créera des difficultés supplémentaires pour le premier.

Discussion : M^{me} Harris et M. Vachon ont réitéré leurs réserves à l'endroit du processus des négociations régionales. Ils admettent que la proposition Moubarak (bannir les armes de destruction massive du Moyen-Orient) constitue une bonne initiative et un compromis de la part des Arabes, mais ils signalent que plusieurs pays arabes, dont l'Égypte elle-même, n'ont pas pris d'engagements concrets sur ce plan; ils auraient pu, par exemple, ratifier la Convention sur les armes biologiques et à toxines (CABT). Un participant a demandé si l'on devait considérer le napalm et les explosifs gazeux comme des armes chimiques. M. Vachon a rappelé que la définition acceptée décrit les armes chimiques comme des armes dont l'effet principal provient de leur toxicité. On se demande encore s'il faut inclure les défoliants et les gaz irritants dans cette catégorie, mais les armes mentionnées par le participant n'en sont pas.

Une autre personne a noté les difficultés qu'il y a à contrôler l'exportation des technologies à utilisations chimiques, étant donné leur bivalence. M^{me} Harris a soutenu que les restrictions pouvaient être parfaitement gérées grâce à la procédure classique obligeant les compagnies à demander des permis d'exportation dans certains cas, et le gouvernement, à consulter plusieurs sources de renseignement avant de décider s'il attribuera ou non ces permis. On a aussi abordé la question de la destruction des stocks d'armes chimiques. Les deux participants se sont dits confiants à ce sujet. M. Vachon a souligné que, même si la destruction des armes américaines et soviétiques n'était pas terminée dans dix ans, cela ne causerait pas de problème, puisqu'elles seraient alors confiées à la garde de la future Autorité mondiale du désarmement chimique. De plus, des pays industrialisés comme les États-Unis et le Canada ont offert de partager leurs techniques de destruction avec les pays qui en feraient la demande.